MASTER 2 CPE

Attestation d'assiduité Stage - Année 2025-2026

Période (P1) du 07 /10 / 2025 au 20 /12 / 2025.

A déposer par l'étudiant sur ***le Moodle Université de Lille*** (onglet INSPE – Stages Master 2 -Stage CPE) avant **le 16 janvier 2026**

L'absence de dépôt entraînera automatiquement une déclaration d'absence injustifiée au stage et à l'invalidation de l'UEC

Cadre à compléter par l'étudiant

Nom :

Prénom :

Numéro étudiant :

Nom et adresse de l'établissement (en majuscules) :

Volume de stage à réaliser :

☐ Temps plein : (310h / 2 jours de stage par semaine)

☐ Stage aménagé * : ☐ 240 h ☐ 160 h ☐ 80 h

* **L'étudiant présente l'avis favorable reçu par la commission stage**

Cadre réservé au CPE d'accueil

Semaine	Total d'heures effectuées
Semaine du 07/10 au 11/10/2025	
Semaine du 13/10 au 18/10/2025	
Semaine du 03/11 au 08/11/2025	
Semaine du 10/11 au 15/11/2025	
Semaine du 17/11 au 22/11/2025	
Semaine du 24/11 au 29/11/2025	
Semaine du 01/12 au 06/12/2025	
Semaine du 08/12 au 13/12/2025	
Semaine du 15/12 au 20/12/2025	
Total des heures de stage sur la période (P1) du 07/10 au 20/12/2025 :	

Fait à

Le

Signature du CPE d'accueil

Direction
365 bis rue Jules Guesde – BP 50458 – 59658 Villeneuve d'Ascq cedex
inspe-lille-hdf.fr / 03 20 79 86 00

Cadre réservé au chef d'établissement

Je soussigné(e) Mme / M

chef d'établissement du collège / lycée

atteste que l'étudiant

☐ a été présent avec assiduité au stage.

☐ a été absent aux dates suivantes :

Total des heures de stage sur la période (P1) du 07/10 au 20/12/2025 :

Fait à

Le

Signature et cachet du chef d'établissement